

Animaje est une structure socio-culturelle jeunesse développant à la fois des activités de loisirs et d'accompagnement de projets pour les 11-25 ans.

Revendiquant depuis la création notre attachement aux valeurs d'Éducation Populaire, notre association s'engage dans une démarche favorisant le développement et la valorisation d'actions et de projets associant les jeunes et le reste de la population.

NOS CHAMPS D'ACTIONS

- ACCUEIL EN ESPACE-JEUNES
- PROMOTION SANTÉ
- DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL
- ORGANISATION DE SÉJOURS
- PROJETS SOLIDAIRES
- FORMATION

RÉUNION D'INFORMATION

MARDI 15 DÉCEMBRE 2026

DE 10H À 12H À L'AT'ÔME

**5, RUE DU CAROIL
44190 GÉTIGNÉ**

Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet

Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Parcours adapté en fonction de la décision du Ministère de la Jeunesse et des Sports



CCDACM

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE DIRECTION D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

**DEVENEZ DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS GRÂCE
À LA FORMATION PROFESSIONNELLE "CCDACM"**



**DU 22 MARS 2027
AU 13 NOVEMBRE 2027**

INFOS ET CONTACTS :



Gaëlle GIRARDEAU (Coordinatrice)



06.67.49.86.56 | 02.40.54.27.67



chantiersmiley@animaje.fr



ANIMAJE

26, rue des Cordeliers
44190 CLISSON



www.animaje.fr

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : **Jeu**di 15 janvier 2027
Positionnement à l'At'Ôme à Gétigné : **Mardi** 16 février 2027

QU'EST-CE QUE LE CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE DIRECTION D'ACM ?

Avec le CCDACM, vous exercez en autonomie l'ensemble des fonctions de directeur. Vous dirigez et faites vivre des projets pédagogiques d'ACM à destination des enfants, des jeunes et des personnes qui les entourent :

- Vous exercez en autonomie votre activité de direction d'un ACM dans la limite du projet éducatif de l'organisateur et des cadres réglementaires.
- Vous êtes le garant du bon déroulement du projet pédagogique en favorisant le vivre ensemble et la citoyenneté.
- Vous assurez la coordination pédagogique des équipes ainsi que la gestion de la logistique et des moyens alloués par l'organisateur.
- Vous assurez la sécurité des tiers et des publics dont vous êtes garant.

OBJECTIFS

✓ CONCEVOIR, ÉLABORER, ET ÉVALUER SON PROJET PÉDAGOGIQUE

✓ ENCADRER UNE ÉQUIPE DANS LE CADRE D'UN ACM

✓ ORGANISER UN ACM POUR ACCUEILLIR LE PUBLIC ET L'ÉQUIPE

CONCEVOIR, ÉLABORER, ET ÉVALUER SON PROJET PÉDAGOGIQUE

- Élaborer, avec l'équipe d'animation, un projet pédagogique adapté au cadre légal, au projet éducatif de l'organisateur, à son environnement et aux besoins du public accueilli. Ce projet doit être présenté aux personnes concernées et s'inscrire dans les valeurs de l'éducation populaire.
- Ajuster le projet et garantir la cohérence et son suivi.
- Gérer les suivis sanitaires et administratifs, la vie quotidienne, la logistique...
- Evaluer afin d'améliorer la qualité éducative et le fonctionnement de l'ACM.

ENCADRER UNE ÉQUIPE DANS LE CADRE D'UN ACM

- Constituer une équipe pédagogique et assurer la coordination en développant sa cohésion.
- Mettre en place des modalités de communication et d'accompagnement afin d'assurer la cohérence des pratiques en lien avec les objectifs définis dans le projet pédagogique.
- Analyser les actions menées par l'équipe en s'appuyant sur des outils d'observation, des temps d'échanges en vue d'améliorer ou de réaliser des ajustements nécessaires.

ORGANISER UN ACM POUR ACCUEILLIR LE PUBLIC ET L'ÉQUIPE

- Assurer la gestion administrative, budgétaire, logistique pour le bon fonctionnement de l'ACM.
- Organiser des conditions d'accueil adaptées pour tout public en mobilisant les ressources et les partenaires pertinents.
- Favoriser le bien-être, la sécurité de tous les publics en instaurant un climat sécurisé et respectueux.

DÉROULEMENT



CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Une expérience d'animation d'une durée minimale de 200H
- ✓ Titulaire du BPJEPS (hors LTP), DEJEPS ou DESJEPS ou en cours de formation
- ✓ Réussite à la sélection (modalités complètes sur le dossier d'inscription)



CERTIFICATIONS

Le candidat doit avoir au moins 28 jours d'expérience en direction ou en direction adjointe, dont 18 jours minimum en tant que directeur, à partir de son entrée en formation. Cette expérience doit respecter les conditions suivantes :

- 1 • Se dérouler dans 2 à 4 accueils collectifs de mineurs.
- Durer au moins 5 jours dans chaque accueil.
- Comprendre au moins 10 jours en accueil extrascolaire.

Le candidat produit un document écrit de 20 pages qui constitue le support d'entretien de 45 minutes comprenant 15 minutes maximum de présentation orale par le candidat et 30 minutes d'échange.



ACCESSIBILITÉ

- ➔ L'At'Ôme : Locaux ANIMAJE
- ➔ 5, rue du Caroil - 44190 GÉTIGNÉ
- ➔ 30 km du centre de Nantes
- ➔ 5 km de la gare de Clisson



DURÉE

110H

en centre de formation

200H

en stage pratique

en structure professionnelle avec un accompagnement à distance

(Planning disponible sur notre site internet)



COÛT ET FINANCEMENT

- 1200€, nous consulter pour les possibilités de financement
- Frais d'inscription : 40€